



SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date d'envoi de la convocation : 10 février 2021

Nombre de membres : 191

Nombre de présents : 171

Nombre de votants : 185

A l'ouverture de la séance.

Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT

L'an deux mille vingt et un, le mardi 16 février, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 17h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, MAUROUARD Pascale suppléante de BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUILLON Jean-Michel, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie (jusqu'à 19h00), DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FEUILLY Emile, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves (jusqu'à 19h45), FRANCOISE Bruno, FRIGOUT Jean-Marc (jusqu'à 19h06), GANCEL Daniel, GASNIER Philippe (jusqu'à 19h00), GERVAISE Thierry, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, PROD'HOMME Sylvie suppléante de HAYE Laurent, HEBERT Dominique, HEBERT Karine (à partir de 18h05), OLIVIER Stéphane suppléant de HENRY Yves, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LELONG Gilles, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, MONTRIEUL -

XAMENA Valérie suppléante de LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, TRAVERT Henri suppléant de MABIRE Caroline, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela (jusqu'à 19h00), MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, FONTAINE Isabelle suppléante de MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge (jusqu'à 18h56), MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PESNELLE Philippe, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIEL-BONYADI Barzin, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations

ANTOINE Joanna à LECOQ Jacques, ASSELINE Etienne à LEROUX Patrice, BALDACCI Nathalie à MIGNOT Henri, BAUDIN Philippe à HEBERT Dominique, COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, DIGARD Antoine à MAHIER Manuela (jusqu'à son départ 19h00), DUBOST Nathalie à BIHEL Catherine (à partir de 19h00), FRIGOUT Jean-Marc à GUILLEMETTE Nathalie (à partir de 19h06), GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie (à partir de 19h00), GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel, HEBERT Karine à SAGET Eddy (jusqu'à 18h05), JOZEAU-MARIGNE Muriel à BERHAULT Bernard, KRIMI Sonia à MAGHE Jean-Michel, LEFRANC Bertrand à GRUNEWALD Martine, LEJEUNE Pierre-François à LE POITTEVIN Lydie, MABIRE Edouard à BOUILLON Jean-Michel, MAHIER Manuela à FAGNEN Sébastien (à partir de 19h00), PIC Anna à ARRIVÉ Benoît, SIMONIN Philippe à RONSIN Chantal.

Excusés :

AMIOT Sylvie, BROQUET Patrick, DENIAUX Johan, JEANNE Dominique, LAMARRE Jean-Robert, LEMONNIER Thierry.

Délibération n° DEL2021_011

OBJET : Cinéma Le Richelieu - Evolution du montant des travaux de rénovation énergétique suite à la procédure de consultation

Exposé

Pour rappel, le Conseil communautaire, réuni le 20 décembre 2018, avait arrêté le programme des travaux de rénovation du cinéma Le Richelieu pour un montant de 519 800 € HT, comprenant :

- l'intervention sur l'isolation des murs extérieurs et dalle sur terre plein et combles,
- le changement des menuiseries extérieures,
- la réparation de la toiture pour supprimer les infiltrations d'eau,
- le changement du mode de chauffage et de traitement d'air,
- les travaux d'accessibilité,
- l'amélioration de l'accueil du public dans le hall.

Par délibération N° DEL2020_023 du 26 février 2020, le conseil communautaire a :

- réévalué le coût d'objectif de l'opération de rénovation énergétique du cinéma Le Richelieu à 605 476 € HT,
- arrêté le coût des travaux de sonorisation et d'équipements divers pour un montant de 170 000 € HT avec une aide sollicitée auprès du CNC de 90 % des travaux dans la limite des fonds réservés pour cet équipement cinématographique.

L'estimation en phase « PRO » du coût d'objectif des travaux a été définie par le maître d'œuvre à 441 805 € HT pour la tranche ferme et la variante imposée au marché était estimée à 26 208 € HT, soit un montant de 468 013 € HT (hors provisions pour fondations profondes).

Suite aux offres retenues à l'issue de la consultation des entreprises pour l'opération de rénovation énergétique, le coût total de la tranche ferme s'élève à 465 126,95 € HT et la variante imposée à 30 719,43 € HT, soit un total de 495 846,38 € HT correspondant à une augmentation de 27 833,38 € HT hors tranches optionnelles.

Par ailleurs, le COPIL a validé le recours à la tranche optionnelle n° 3 «isolation du mur de façade ouest de la salle de cinéma n° 1» pour un montant de 1 756,93 € HT. Cette isolation complémentaire permettra de traiter une isolation d'ensemble plus uniforme du cinéma et donc une diminution des consommations d'énergie. Les membres du COPIL proposent également, à ce stade, de ne pas retenir les autres tranches optionnelles.

Le montant total des travaux, après appel d'offres en retenant la tranche optionnelle n°3, s'établit à 497 604 € HT.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'arrêter le nouveau coût d'objectif de l'opération de rénovation énergétique du cinéma Le Richelieu à 635 067 € HT afin d'intégrer :

- le surcoût de 27 833,38 € HT suite aux offres retenues,
- la tranche optionnelle n°3 pour un montant de 1 756,93 € HT.

Les montants du marché de maîtrise d'œuvre ainsi que des Aléas/révision/actualisation restent inchangés.

Le nouveau plan de financement prévisionnel (comprenant la tranche optionnelle 3,) de cette opération est le suivant :

Dépenses HT	Recettes
MoE et autres frais de maîtrise d'ouvrage.....82 175 € Travaux.....497 604 € Aléas/révision/actualisation.....43 208 € Provisions fondations profondes...12 080 €	DETR.....200 000 € Région.....100 000 € Département46 000 € Leader.....50 000 € Autofinancement.....239 067 €
Total des dépenses prévues.....635 067 €	Total des recettes prévues.....635 067 €

Le coût des travaux de sonorisation et d'équipements divers pour un montant de 170 000 € HT reste inchangé à ce jour.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire,

Vu l'avis favorable de la commission de territoire du Val de Saire,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 155 - Contre : 2 - Abstentions : 25) pour :

- **Fixer** le nouveau coût d'objectif de l'opération de rénovation énergétique du cinéma Le Richelieu à 635 067 € HT,
- **Inscrire** les crédits nécessaires au budget annexe du cinéma,
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE